

Rapport financier

2007

Premier semestre



 Autoroutes
du Sud
de la France

Une société de **VINCI** 
CONCESSIONS

GROUPE ASF

Comptes Financiers Premier Semestre 2007

- 1** **RAPPORT D'ACTIVITÉ** page 3

- 2** **COMPTES CONSOLIDÉS** page 10

1

Rapport d'activité au 30 juin 2007

Trafic.....	p.4
Tarifs.....	p.4
Péage.....	p.4
Investissements.....	p.5

1. Chiffre d'affaires **p. 6**

2. Résultats **p. 7**

2.1 - Résultat opérationnel	p.7
2.2 - Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	p.7
2.3 - Charge d'impôts	p.8
2.4 - Résultat net.....	p.8

3. Bilan **p. 8**

4. Flux de trésorerie **p. 9**

5. Comptes sociaux **p. 9**

5.1 - Chiffre d'affaires.....	p.9
5.2 - Résultat net.....	p.9

Dans un contexte d'activité soutenue, marqué notamment par des conditions climatiques favorables en début d'année, le Groupe ASF a réalisé une bonne performance d'ensemble au premier semestre 2007.

L'évolution des principaux indicateurs d'activité du Groupe au 1^{er} semestre 2007 s'est révélée très satisfaisante :

Trafic

Pour ASF, après une hausse très nette sur les 4 premiers mois de l'année (+ 5,1 % comparé à la même période 2006) la progression du trafic payant sur réseau stable entre les deux premiers semestres 2007 et 2006 est de :

- + 3,5% pour l'ensemble des véhicules dont :
 - + 3,5% pour les véhicules légers,
 - + 3,5% pour les poids lourds.

Pour ESCOTA, la hausse est de 2,4 % soit 2,3 % pour les véhicules légers et 3,3 % pour les poids lourds.

Le nombre de kilomètres parcourus payants sur le réseau ASF, prenant en compte le trafic supplémentaire résultant des mises en services de liaisons nouvelles, s'est élevé à 12 545 millions à fin juin 2007 contre 12 114 millions fin juin 2006, soit une progression de 3,6 %.

Péage

Les recettes de péage se sont élevées pour le premier semestre 2007 à 1 274,2 millions d'euros contre 1 185,5 millions d'euros pour le premier semestre 2006, soit une progression de 7,5 %.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Nature de Paiement	S1 2007				S1 2006				Évolution 2007vs 2006
	ASF	ESCOTA	ASF- ESCOTA	% Représ.	ASF	ESCOTA	ASF- ESCOTA	% Représ.	
Paiements Immédiats	170,9	66,7	237,6	18,6 %	171,6	66,7	238,4	20,1 %	- 0,3 %
Abonnés	266,3	47,4	313,7	24,6 %	247,6	43,4	291,0	24,5 %	7,8 %
Télépéage	137,1	63,9	201,0	15,8 %	106,6	58,0	164,6	13,9 %	22,1 %
Cartes Bancaires	321,0	70,6	391,7	30,7 %	303,4	67,1	370,5	31,3 %	5,7 %
Cartes Accréditives	108,1	21,5	129,6	10,2 %	100,5	19,9	120,4	10,2 %	7,6 %
Refacturations	0,5	0,1	0,7	0,1 %	0,5	0,1	0,6	0,1 %	3,2 %
Total	1 003,9	270,3	1 274,2	100,0 %	930,2	255,3	1 185,5	100,0 %	7,5 %

Pour le Groupe ASF, le chiffre est de 15 658 millions fin juin 2007 contre 15 154 millions fin juin 2006, soit une progression de 3,3 %.

La part du trafic poids lourds dans le trafic total du Groupe ASF pour ce premier semestre 2007 est de 16,73 % à comparer à 16,69 % pour la même période de 2006.

Le trafic moyen journalier annuel (TMJ) sur l'ensemble du réseau Groupe ASF ressort à 28 790 véhicules/jour pour le premier semestre 2007 contre 27 896 véhicules/jour pour la même période de 2006, soit une progression de 3,2 %.

Tarifs

Conformément aux dispositions tarifaires du contrat de Plan, ASF a augmenté ses tarifs le 1^{er} février 2007 de 2 % pour les véhicules légers de classe 1. Le taux a été de 1,81 % pour ESCOTA.

S'agissant des tarifs des poids lourds, les contrats de Plan d'ASF et d'ESCOTA prévoient une revalorisation progressive des coefficients tarifaires des classes 3 et 4 jusqu'en 2011.

Sur ces bases, le coefficient pour la classe 3 est passé en 2007 de 2,17 à 2,18 chez ASF et de 2,11 à 2,12 chez ESCOTA, celui de la classe 4 est passé de 2,84 à 2,85 chez ASF et est resté inchangé à 2,89 chez ESCOTA.

La poursuite des efforts du Groupe pour l'automatisation du péage et la promotion des paiements par monétique, et en particulier les actions commerciales soutenues menées en faveur du télépéage, se concrétisent par une forte évolution de ces modes de paiement, favorisant ainsi l'écoulement du trafic dans nos échangeurs. Sur ce premier semestre 2007 les recettes du Télépéage sont en augmentation de 22,1 % et représentent 15,8 % de nos recettes totales.

Le nombre de transactions payantes dans les échangeurs a progressé de 3,6 % avec 305,1 millions de transactions enregistrées au cours du premier semestre 2007 contre 294,4 millions sur la période comparable de 2006. Cette évolution s'est portée de manière très significative sur les voies automatiques (+ 7,1 %) et sur le télépéage (+ 10,0 %).

A contrario, on enregistre la poursuite de la diminution des transactions sur les voies manuelles (5,3 %), comme détaillé dans le tableau ci-après :

Nature transactions	en millions		Évolution	Part du total en 2007
	cumul fin juin 2007	cumul fin juin 2006	2007 versus 2006	
Voies manuelles	94,12	99,36	- 5,3 %	30,8 %
Voies automatiques	132,31	123,52	+ 7,1 %	43,4 %
Télépéage	78,67	71,51	+ 10,0 %	25,8 %
Total	305,10	294,39	+ 3,6 %	

Investissements

Le Groupe ASF a réalisé, au cours du premier semestre 200,8 millions d'euros d'investissements HT (ASF : 138,7 / ESCOTA : 62,1).

Au 30 juin 2007, ASF a en travaux de construction deux sections représentant un linéaire de 34 kms, soit 16 kms sur l'A87 pour le contournement sud de la Roche-sur-Yon et 18 kms sur l'A89 entre Thenon et Terrasson.

En parallèle, ASF poursuit les études relatives aux élargissements à 2x3 voies des sections Perpignan Nord/Perpignan Sud (14 kms) sur A9, et Biriadou/Ondres (39 kms) sur A63. ESCOTA pour sa part, poursuit son programme d'investissements portant sur la mise en sécurité des tunnels, ainsi que les élargissements à 2x3 voies sur l'A8 (Châteauneuf/Saint Maximin) et l'A50-52 (La Ciotat/Bandol).

Par ailleurs, le Groupe progresse dans ses investissements d'adaptation et de modernisation de ses dispositifs d'exploitation, tant dans le domaine de la sécurité et viabilité que du péage et des systèmes d'information.

Le 1^{er} semestre 2007 a également été marqué par la signature des contrats de plan d'ASF et d'Escota pour la période 2007/2011 ainsi que par la réalisation de différentes opérations financières (voir Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés – « Faits marquants ») qui s'inscrivent dans la politique de financement mise en place suite à l'intégration du Groupe ASF par Vinci.

Le Groupe ASF est aujourd'hui le deuxième opérateur d'Autoroutes en Europe. Fort d'un réseau mature et diversifié dans des zones géographiques à forte croissance, il dispose de potentiels d'amélioration de productivité et de marge importants dans un cadre réglementaire précis.

Les mesures d'organisation ainsi que les différents accords signés avec les partenaires sociaux au cours de ce premier semestre 2007 lui donnent les moyens d'atteindre ses objectifs et de s'adapter aux nouvelles données de son marché.

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit pour le premier semestre 2007 à 1 300,5 millions d'euros contre 1 209,9 millions d'euros pour le premier semestre 2006, soit une progression de 7,49 %.

	S1 2007				S1 2006				Variation
	ASF	ESCOTA	Groupe	%	ASF	ESCOTA	Groupe	%	%
Chiffre d'affaires péages	1 003,9	270,2	1 274,1	98 %	930,2	255,3	1 185,5	98 %	7,48 %
Redevances des installations commerciales	16,2	2,7	18,9	1 %	14,9	2,3	17,2	1 %	9,88 %
Redevances de fibres optiques et de télécommunications	6,3	1,2	7,5	1 %	6,2	1,0	7,2	1 %	4,17 %
Chiffre d'affaires	1 026,4	274,1	1 300,5	100 %	951,3	258,6	1 209,9	100 %	7,49 %

La progression du chiffre d'affaires résulte pour l'essentiel de l'augmentation des recettes de péage qui représentent environ 98 % du CA et évoluent de 1 185,5 millions d'euros à fin juin 2006 à 1 274,1 millions d'euros à fin juin 2007 soit une augmentation de 7,48 %.

Le chiffre d'affaires péages indiqué correspond au chiffre d'affaires diminué des remises consenties aux clients abonnés « poids lourds » et à quelques abonnements péri-urbains pour les véhicules légers.

Cette évolution repose sur la conjugaison de plusieurs facteurs :

Variation par effets du CA péage	ASF	ESCOTA	Groupe
Croissance du trafic hors effets	3,60 %	2,80 %	3,42 %
Effet grèves et manifestations	- 0,01 %	- 0,41 %	- 0,09 %
Effet intempéries	- 0,02 %	- 0,01 %	- 0,01 %
Croissance du trafic S1 2007 vs S1 2006	3,57 %	2,38 %	3,32 %
Effet Prix	4,35 %	3,49 %	4,16 %
Total variation	7,92 %	5,87 %	7,48 %

Le chiffre d'affaires des activités annexes se décompose en deux sous-activités principales, les revenus des installations commerciales installées sur nos réseaux et celui des activités de location de fibre optique et d'emplacements sur nos pylônes à destination des opérateurs de télécommunication.

Le chiffre d'affaires de l'activité « Installations commerciales » progresse de 9,88 % en augmentation par rapport au premier

semestre 2006 avec 18,9 millions d'euros contre 17,2 millions d'euros. Cette augmentation est expliquée par une hausse de l'activité des boutiques et par l'impact des nouvelles modalités de calcul des redevances plus avantageuses.

Les produits de l'activité de location de fibres optiques et de pylônes sont en hausse de 4,17 % passant de 7,2 millions d'euros fin juin 2006 à 7,5 millions d'euros fin juin 2007.

2. RÉSULTATS

2.1 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel, avec 565,9 millions d'euros fin juin 2007 contre 481,7 millions d'euros fin juin 2006 progresse de 17,48 %. Cette progression résulte des effets conjugués de la croissance du chiffre d'affaires et d'une évolution mesurée des charges opérationnelles, ces dernières s'élevant à 736 millions d'euros en augmentation de 1,9 % par rapport au premier semestre 2006 (722,3 millions d'euros).

Parmi les éléments contribuant à cette variation, on peut noter :

- la diminution de 20,8 % des « **achats consommés nets** » avec 14,1 millions d'euros contre 17,8 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006 essentiellement en raison d'un hiver moins rigoureux ;
- la diminution de 7,3 % des « **charges externes** » qui passent de 92 millions d'euros fin juin 2006 à 85,4 millions d'euros fin juin 2007 du fait notamment d'un taux d'avancement moins élevé des travaux d'entretien des infrastructures réalisés au 1^{er} semestre 2007 ;
- une augmentation mesurée des **charges de personnel** (+ 2,25 %) avec 168,3 millions d'euros pour le premier semestre 2007 contre 164,6 millions d'euros pour le premier semestre 2006 ;
- une progression de + 3,7 % des **dotations aux amortissements nets** avec 267,8 millions d'euros pour le premier semestre 2007 contre 258,3 millions d'euros pour la même période de 2006.

L'essentiel des amortissements est constitué des amortissements de caducité nets de reprises de subventions en relation avec les nouvelles sections d'autoroute mises en service et les investissements effectués depuis juin 2006, passent de 223,8 millions d'euros fin juin 2007 contre 218,6 millions d'euros pour la même période de 2006.

L'amortissement des immobilisations d'exploitation s'inscrit à 38,8 millions d'euros fin juin 2007 contre 37,6 millions d'euros pour la même période de 2006 ;

- une augmentation des **dotations nettes aux provisions** (+ 45 %) qui s'élèvent à 21,5 millions d'euros fin juin 2007 contre 14,8 millions d'euros fin juin 2006 .

Elles comprennent notamment certains coûts induits par les réorganisations issues de l'intégration du Groupe ASF au Groupe Vinci ;

- une diminution des charges relatives aux « **paiements en actions** » qui se sont élevées à 2,6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007 contre 9,3 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006.

2.2 - Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net s'élève à (245,9) millions d'euros au 30 juin 2007 contre (200,6) millions d'euros au 30 juin 2006.

Cette augmentation nette de 45,3 millions d'euros résulte principalement de la mise en place des financements et l'utilisation de la trésorerie nécessaire au paiement du dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros effectué le 25 janvier 2007. Cette variation se décompose de la manière suivante :

- 60,3 millions d'euros liés aux tirages sur les financements bancaires pour 2,8 milliards d'euros qui ont généré une charge financière de 50,8 millions d'euros et à l'utilisation de la trésorerie court terme pour 0,5 milliard d'euros qui a entraîné un manque à gagner de produits de placement pour 9,5 millions d'euros ;
- à l'inverse, les remboursements d'emprunts réalisés depuis le 30 juin 2006 ont permis une économie de 15 millions d'euros.

Les autres produits et charges financiers font ressortir un produit net de 1,9 million d'euros fin juin 2007 contre un produit de 2,9 millions d'euros fin juin 2006.

2.3 - Charge d'impôts

La charge d'impôt, correspondant à l'impôt sur les sociétés et les impôts différés, a été calculée à hauteur de 113,9 millions d'euros pour ce premier semestre 2007 en hausse de 14,24 % par rapport à la même période de 2006 (99,7 millions d'euros). Le taux effectif d'impôt reste stable et proche 35 %.

2.4 - Résultat net

Le résultat net part du Groupe s'établit à 206,6 millions d'euros fin juin 2007 en hausse de 12,4 % par rapport à celui du premier semestre de 2006 (183,8 millions d'euros) compte tenu de la part des intérêts minoritaires de 0,6 million d'euros fin juin 2007 contre 0,5 million d'euros fin juin 2006.

3. BILAN

Le total des actifs non courants inscrits au bilan est de 11 770 millions d'euros en valeur nette soit une diminution de 50 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2006 (11 820 millions d'euros).

Cette diminution est principalement liée à la progression supérieure des amortissements (270 millions d'euros) à celle de la valeur brute des immobilisations de construction et d'exploitation (196 millions d'euros).

Le total de l'actif courant avec 502 millions d'euros au 30 juin 2007 est en forte diminution de 533 millions d'euros (1 035 millions d'euros au 31 décembre 2006) du fait principalement de la variation de trésorerie qui s'inscrit à 147 millions d'euros fin juin 2007 contre 626 millions d'euros en fin 2006, cette dernière ayant permis de financer une partie du dividende exceptionnel versé en janvier 2007.

Les capitaux propres diminuent de 90 % et s'élèvent au 30 juin 2007 à 368 millions d'euros (contre 3 808 millions d'euros fin 2006). Cette diminution résulte essentiellement de la distribution du dividende exceptionnel de 3,298 milliards

d'euros ainsi que de celle du dividende ordinaire de l'exercice 2006 (374 millions d'euros).

Le total des passifs non courants au 30 juin 2007 s'élève à 10 503 millions d'euros contre 7 749 millions d'euros au 31 décembre 2006, soit une augmentation de 35,5 % due pour l'essentiel au recours à de nouveaux emprunts (2 750 millions d'euros) pour financer le dividende exceptionnel.

Le total des passifs courants s'établit à 1 401 millions d'euros en augmentation de 103 millions d'euros par rapport au début d'année (1 298 millions d'euros). Cette hausse se concentre principalement sur l'augmentation de la part à court terme des emprunts (+ 154 millions d'euros)

Après prise en compte de ces différents éléments, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 10 726 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 7 355 millions d'euros au 31 décembre 2006.

4. FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau des flux de trésorerie du Groupe fait apparaître une trésorerie de clôture de 147,2 millions d'euros en diminution de 479,1 millions d'euros par rapport à la trésorerie d'ouverture (626,3 millions d'euros).

Cette variation s'analyse comme suit :

- le Groupe dégage une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt de 852,2 millions d'euros à fin juin 2007, soit près de 49,9 % de la CAF de fin décembre 2006 (1 706,2 millions d'euros) ;
- les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 427,4 millions d'euros à fin juin 2007 ce qui correspond à 38,1 % de ceux de fin décembre 2006 (1 120,6 millions d'euros) ;
- les flux nets liés aux opérations d'investissements représentent avec - 219,1 millions d'euros à fin juin 2007 sensiblement 45,7 % de ceux de fin décembre 2006 (- 479,0 millions d'euros) ;
- les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à - 716,2 millions d'euros fin juin 2007 contre - 638,2 millions d'euros fin décembre 2006. Ils intègrent pour l'essentiel l'incidence nette du recours à des emprunts pour un total de 3 042,1 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007 ayant financé en partie les distributions de dividende de la période à hauteur de 3 672,6 millions d'euros.

5. COMPTES SOCIAUX

5.1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société s'établit pour le premier semestre 2007 à 1 026,4 millions d'euros contre 951,2 millions d'euros pour le premier semestre 2006, soit une progression de 7,9 %.

5.2 - Résultat net

Le résultat net s'établit à 253,1 millions d'euros en hausse de 67,15 % par rapport à celui du premier semestre de 2006 (151,4 millions d'euros).

2

Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007

Compte de résultat consolidé p. 11

Bilan consolidé p. 12

Tableau des flux de trésorerie consolidés p. 14

Variation des capitaux propres p. 15

Notes aux états financiers consolidés intermédiaires p. 17

● COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Chiffre d'affaires	5.	1 300,5	1 209,9	2 625,2
Produits des activités annexes		4,0	3,4	6,0
Charges opérationnelles	6.	(736,0)	(722,3)	(1 467,7)
Résultat opérationnel sur activité		568,5	491,0	1 163,5
Paiement en actions (IFRS 2)	7.	(2,6)	(9,3)	(13,1)
Résultat opérationnel		565,9	481,7	1 150,4
Coût de l'endettement financier brut		(250,5)	(210,7)	(431,1)
Produits financiers des placements de trésorerie		4,6	10,1	21,5
Coût de l'endettement financier net	8.	(245,9)	(200,6)	(409,6)
Autres produits et charges financiers	9.	1,9	2,9	3,4
Part du Groupe dans les sociétés mises en équivalence		(0,8)		(3,1)
Impôts sur les bénéfices	10.	(113,9)	(99,7)	(264,7)
Résultat net		207,2	184,3	476,4
dont Part des intérêts minoritaires		0,6	0,5	1,1
dont Résultat net - Part du Groupe		206,6	183,8	475,3
Résultat net par action (en euros)	11.	0,894	0,796	2,058
Résultat net dilué par action (en euros)	11.	0,894	0,796	2,058

BILAN CONSOLIDÉ ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Actifs non courants				
Autres immobilisations incorporelles		26,0	24,7	28,1
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12.	11 592,9	11 682,9	11 660,9
Immobilisations corporelles		102,1	107,8	109,9
Participation dans les sociétés mises en équivalence		2,3		3,1
Autres actifs financiers non courants		17,9	19,4	17,9
Juste valeur des produits dérivés actifs non courants	18.	28,5	67,1	0,0
Impôts différés actifs			1,0	0,0
Total actifs non courants		11 769,7	11 902,9	11 819,9
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours		13,4	13,7	13,4
Clients et autres créances d'exploitation	13.	249,0	254,0	239,2
Autres actifs courants		9,3	7,4	34,1
Actifs d'impôt exigible		25,7	43,2	9,6
Juste valeur des produits dérivés actifs courants	18.	30,8	35,9	39,2
Actifs financiers de gestion de trésorerie	18.	26,8	18,8	73,5
Disponibilités et équivalents de trésorerie	18.	147,2	516,7	626,4
Total actifs courants		502,2	889,7	1 035,4
Total actifs		12 271,9	12 792,6	12 855,3

BILAN CONSOLIDÉ PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2007	30/06/2006	31/12/2006
Capitaux propres				
Capital social		29,3	29,3	29,3
Primes liées au capital		13,1	858,1	860,1
Réserves consolidées		87,6	2 444,6	2 444,3
Résultat net - Part du Groupe		206,6	183,8	475,3
Résultat enregistré directement en capitaux propres		27,4	(7,8)	(5,4)
Capitaux propres - Part du Groupe	14.	364,0	3 508,0	3 803,6
Intérêts minoritaires		4,2	3,8	4,7
Total capitaux propres		368,2	3 511,8	3 808,3
Passifs non courants				
Provisions non courantes	16.	209,0	177,9	189,2
Autres emprunts et dettes financières	18.	10 102,7	7 627,8	7 383,5
Juste valeur des produits dérivés passifs non courants			3,6	
Autres passifs non courants		10,0	9,1	9,3
Impôts différés passifs	10.	181,4	212,0	167,2
Total passifs non courants		10 503,1	8 030,4	7 749,2
Passifs courants				
Provisions courantes		52,6	48,1	51,5
Fournisseurs		32,3	56,6	46,6
Juste valeur des produits dérivés passifs courants		37,3		44,8
Autres passifs courants	17.	458,8	469,7	450,1
Passifs d'impôt exigible		0,1	2,6	39,3
Dettes financières courantes	18.	819,5	673,4	665,5
Total passifs courants		1 400,6	1 250,4	1 297,8
Total passifs & capitaux propres		12 271,9	12 792,6	12 855,3

● TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Résultat net consolidé (y compris les intérêts minoritaires)	207,2	184,3	476,4
Dotations nettes aux amortissements	271,3	262,9	529,9
Dotations nettes aux provisions	21,0	12,9	24,1
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements	(6,4)	4,2	7,0
Résultat sur cessions	4,0	(0,4)	(0,1)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de change			(1,1)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence, dividendes des sociétés non consolidées	0,6		2,9
Coûts d'emprunt immobilisés	(5,3)	(3,6)	(7,2)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	245,9	200,6	409,6
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées	113,9	99,7	264,7
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	852,2	760,6	1 706,2
Variation du Besoin en Fonds de Roulement et des provisions courantes	37,5	54,7	(6,1)
Impôts payés	(172,5)	(139,0)	(264,3)
Intérêts financiers nets payés	(289,8)	(253,1)	(315,2)
Flux de trésorerie liés à l'activité I	427,4	423,2	1 120,6
Investissements en immobilisations du domaine concédé (net de subventions reçues)	(215,2)	(247,8)	(465,9)
Investissements en autres immobilisations	(5,6)	(6,6)	(14,2)
Cession des immobilisations du domaine concédé	0,9	0,1	2,8
Acquisition de titres de participation		(0,3)	(1,5)
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0,2		0,2
Autres	0,6	0,6	(0,4)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement II	(219,1)	(254,0)	(479,0)
Dividendes payés			
- aux actionnaires d'ASF	(3 672,6)	(277,2)	(277,2)
- aux minoritaires des sociétés intégrées	(1,1)	(0,2)	(0,3)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	3 042,1		
Remboursements d'emprunts & variation des autres dettes financières courantes	(131,3)	(173,5)	(485,6)
Variation des actifs de gestion de trésorerie	46,7	(16,2)	124,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement III	(716,2)	(467,1)	(638,2)
Variation des équivalents de trésorerie et de la trésorerie nette I + II + III	(507,9)	(297,9)	3,4
Trésorerie nette à l'ouverture	626,3	814,4	620,0
Juste valeur & Reclassement	28,8	0,2	2,9
Trésorerie nette à la clôture	147,2	516,7	626,3

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat net	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Capitaux propres		Total
						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 31 décembre 2005	29,3	854,2	2 286,7	434,8	(8,1)	3 596,9	3,8	3 600,7
Versement de dividendes			157,6	(434,8)		(277,2)	(0,3)	(277,4)
Paiements en actions		3,9				3,9		3,9
Variation de la juste valeur des instruments de couverture de trésorerie (a)					0,3	0,3		0,3
Variation de la juste valeur des instruments de couverture des actifs disponibles à la vente (b)						0,0		0,0
Résultat net de la période (c)				183,8		183,8	0,5	184,3
Autres			0,3			0,3	(0,3)	(0,0)
Total des produits et charges comptabilisés au titre du 1 ^{er} semestre 2006 (a) + (b) + (c)			0,3	183,8	0,3	184,4	0,2	184,6
Capitaux propres au 30 juin 2006	29,3	858,1	2 444,6	183,8	(7,8)	3 508,0	3,8	3 511,8

(en millions d'euros)	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat net	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Capitaux propres		Total
						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 31 décembre 2005	29,3	854,2	2 286,7	434,8	(8,1)	3 596,9	3,8	3 600,7
Versement de dividendes			157,6	(434,8)		(277,2)	(0,3)	(277,4)
Paiements en actions		5,9				5,9		5,9
Variation de la juste valeur des instruments de couverture de trésorerie (a)					0,6	0,6		0,6
Variation de la juste valeur des instruments de couverture des actifs disponibles à la vente (b)					2,1	2,1		2,1
Résultat net de la période (c)				475,3		475,3	1,1	476,4
Total des produits et charges comptabilisés au titre de l'exercice 2006 (a) + (b) + (c)				475,3	2,7	478,0	1,1	479,1
Capitaux propres au 31 décembre 2006	29,3	860,1	2 444,3	475,3	(5,4)	3 803,6	4,7	3 808,3

Variation des capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital social	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Résultat net	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Capitaux propres		Total
						Part du Groupe	Intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 31 décembre 2006	29,3	860,1	2 444,3	475,3	(5,4)	3 803,6	4,7	3 808,3
Versement de dividendes		(841,0)	(2 356,3)	(475,3)		(3 672,6)	(1,1)	(3 673,7)
Paiements en actions		(6,0)				(6,0)		(6,0)
Variation de la juste valeur des instruments de couverture de trésorerie (a)					32,3	32,3		32,3
Variation de la juste valeur des instruments de couverture des actifs disponibles à la vente (b)					0,5	0,5		0,5
Résultat net de la période (c)				206,6		206,6	0,6	207,2
Autres			(0,4)			(0,4)		(0,4)
Total des produits et charges comptabilisés au titre du 1 ^{er} semestre 2007 (a) + (b) + (c)				206,6	32,8	239,4	0,6	240,0
Capitaux propres au 30 juin 2007	29,3	13,1	87,6	206,6	27,4	364,0	4,2	368,2

● NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES

Note	N° page
1. Présentation du groupe	18
2. Faits marquants	18
3. Effet de la saisonnalité	19
4. Principes comptables et méthodes d'évaluation	19
5. Chiffre d'affaires	21
6. Charges opérationnelles	21
7. Paiements en actions (impact compte de résultat)	21
8. Coûts de l'endettement financier net	21
9. Autres produits et charges financiers	22
10. Impôts sur les bénéfices	22
11. Résultat par action	22
12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	23
13. Clients et autres créances d'exploitation	25
14. Capitaux propres	25
15. Paiements en actions	26
16. Provisions non courantes	28
17. Autres passifs courants	29
18. Endettement financier net et ressources de financement	30
19. Liquidités et ressources de financement	31
20. Instruments financiers et gestion des risques de marché	33
21. Transactions avec les parties liées	34
22. Événements postérieurs à la clôture	34
23. Litiges	35

1. PRÉSENTATION DU GROUPE

La société ASF et sa filiale ESCOTA sont titulaires chacune d'un contrat de concession autoroutière – respectivement de 2 649,1 kilomètres et de 459,1 kilomètres – dont le terme a été fixé au 31 décembre 2032 pour ASF et au 31 décembre 2026 pour ESCOTA par l'ordonnance du 28 mars 2001. ASF est également titulaire de la concession du « Tunnel de Puymorens » – 5,5 kilomètres – dont le terme est fixé au 31 décembre 2037. Le réseau total concédé sera porté à 3 160 km une fois intégré à la section Lyon-Balbigny de l'autoroute A89.

Les états financiers consolidés annuels 2006 du Groupe ASF comprenaient la société ASF, sa filiale ESCOTA et la société

TransJamaican Highway qui est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 2006 (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou le « Groupe ASF »). Le périmètre de consolidation n'a pas évolué depuis cette date.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2007 sont disponibles au siège social de la Société situé au 9, place de l'Europe à Rueil-Malmaison 92851 et sur le site internet de la société www.asf.fr.

Le présent document a été arrêté par la Direction Générale le 28 septembre 2007.

2. FAITS MARQUANTS

2.1 Contrats de plan et avenants au contrat de concession n° 12 (ASF) et n° 11 (ESCOTA) publiés au JOURNAL OFFICIEL du 16 mai 2007

Des avenants aux contrats de concessions d'ASF et d'ESCOTA et des contrats d'entreprise définissant principalement les investissements à réaliser et le dispositif tarifaire applicable pour la période 2007-2011 sur les réseaux correspondants ont été signés au cours du 2^e trimestre 2007. Disposant d'un cadre contractuel bien défini, ASF et Escota bénéficient d'une bonne visibilité sur leurs perspectives.

Les nouveaux investissements prévus dans ces contrats représentent un montant de 3,3 milliards d'euros (en euros constants) et sont présentés dans la note 12.2 « Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement ».

Au-delà de l'intégration dans le périmètre de la concession d'un ouvrage et de deux sections nouvelles pour ASF les avenants précisent notamment le fonctionnement de la Commission Consultative des Marchés Autoroutiers (CCMA) ainsi que les règles régissant le suivi de la concession. Ils prévoient enfin le principe et les modalités de rachat de la concession dans le cadre de l'option dont bénéficie le concédant à compter du 1^{er} janvier 2012.

2.2 Opérations de financement [et mise en place d'un programme EMTN]

2.2.1 Financement du dividende exceptionnel versé par ASF

Le 25 janvier 2007, ASF a distribué un dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros, se répartissant entre 2,54 milliards d'euros pour VINCI SA (77 %) et 0,75 milliard d'euros pour ASF Holding (23 %). ASF a financé le versement de ce dividende de la manière suivante :

- utilisation d'une partie de sa trésorerie disponible pour 550 millions d'euros ;
- tirage d'un prêt à 7 ans de 1,5 milliard d'euros et utilisation à hauteur de 1,25 milliard d'euros de deux lignes de crédit « revolver » d'un montant total de 3 milliards d'euros.

2.2.2 Mise en place d'un programme EMTN

ASF a déposé, le 5 avril 2007, à la bourse du Luxembourg un programme EMTN (European Medium Term Notes). Ce programme constitue une documentation cadre permettant à ASF d'émettre des emprunts obligataires dans un délai très court, au gré des opportunités du marché. Il couvre différents types d'émissions : senior ou subordonnées, syndiquées ou en placements privés ; effectuées en euros ou en devises (dollar US, livre sterling, franc suisse).

D'un montant de 6 milliards d'euros, l'enveloppe du programme correspond au montant des refinancements à réaliser par ASF au cours des quatre prochaines années, compte tenu notamment des remboursements prévus de la dette en cours.

Pour l'année 2007, l'autorisation d'émission dans le cadre du programme a été fixée à 3 milliards d'euros par la décision du conseil d'administration d'ASF du 26 février 2007.

Le 20 juin 2007, ASF a effectué une émission obligataire de 1,5 milliard d'euros à 15 ans à échéance 4 juillet 2022. Sur le produit de cette émission obligataire, 699 millions d'euros ont été affectés au remboursement anticipé partiel du prêt à terme de 1,5 milliard d'euros, conformément aux dispositions du contrat de prêt. Le solde a été affecté à la diminution des tirages en cours sur les lignes de crédit revolver dont le montant disponible est ainsi passé de 1,5 à 2,3 milliards d'euros.

En complément, ASF a procédé, dans le cadre de son programme EMTN à deux autres financements en août 2007 malgré un contexte de marché très difficile :

- le premier de 75 millions d'euros, sous forme d'une assimilation à la souche obligataire 2022, a été effectué sur la base d'un taux « re-offer » de 5,469 % ;
- le second de 50 millions d'euros est un placement privé à 20 ans, sur la base d'un taux variable Euribor 3 mois + 75bp.

Ces financements ont entraîné le remboursement anticipé de 50 millions d'euros du prêt à terme de 1,5 milliard d'euros, le solde, soit 75 millions d'euros ayant permis de réduire le tirage sur la ligne de crédit « revolver » de 2 milliards d'euros.

Après prise en compte de ces différentes opérations de financement, la maturité moyenne des dettes financières à long terme du Groupe est portée à 7,3 ans.

3. EFFET DE LA SAISONNALITÉ

Statistiquement, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre est un peu plus faible que celui du second semestre de l'année du fait de la saisonnalité. Au cours des derniers exercices il représentait environ 45 % du chiffre d'affaires de l'année. Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du premier semestre ne peuvent donc pas être extrapolés sur l'ensemble de l'exercice.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou

occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté intermédiaire.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre, y compris ceux dont le dénouement est prévu au second semestre de l'exercice, sont provisionnés à la clôture de la période.

4. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

4.1 Principes généraux

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2007, sont établis conformément aux normes IFRS et telles qu'approuvées par l'Union européenne à cette date.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2007 présentés en euros ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés :

- ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 ;
- la norme IFRS 7 et l'amendement d'IAS 1 relatifs à l'information financière à fournir au titre des instruments financiers et du capital ne sont pas d'application obligatoire pour les émetteurs de comptes consolidés intermédiaires résumés. Le Groupe a choisi de ne pas les appliquer au 30 juin 2007.

Les principes comptables appliqués par le Groupe au 30 juin 2007, sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2006. Les interprétations suivantes adoptées par l'Union européenne applicable au 1^{er} janvier 2007 n'ont pas eu d'impact sur les comptes du Groupe au 30 juin 2007 :

- IFRIC 7 : Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 ;
- IFRIC 8 : Champ d'application de la norme IFRS 2 ;
- IFRIC 9 : Réexamen des dérivés incorporés ;
- IFRIC 10 : Information financière intermédiaire et dépréciations.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le conseil d'administration du 29 août 2007.

4.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les hypothèses sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Le recours à des estimations concerne notamment les éléments suivants :

- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluations des engagements de retraite ;
- évaluations des provisions ;
- valorisation des instruments financiers à la juste valeur.

Ces estimations et hypothèses sont détaillées dans le Rapport financier annuel 2006.

4.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

Les particularités résultant de la préparation des comptes intermédiaires sont les suivants :

- évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif de l'ensemble du Groupe estimé pour l'exercice 2007 (y compris fiscalité différée). Ce taux est, le cas échéant, ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période ;

- engagements de retraites

En l'absence de variation significative de ces données au premier semestre 2007, il n'est pas effectué de calcul actuariel à la clôture des comptes consolidés intermédiaires résumés. La charge du semestre au titre des engagements de retraites est égale à la moitié de la charge nette calculée au titre de 2007 sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2006 ;

- la charge relative à la participation des salariés aux résultats de la société des 1^{ers} semestres 2007 et 2006 a été déterminée en prenant la moitié de la charge annuelle estimée de l'année concernée ;
- la charge relative à l'intéressement des 1^{ers} semestres 2007 et 2006 a été calculée en prenant la moitié de la charge annuelle estimée de l'année concernée.

4.4 Interprétation relative aux contrats de concession – IFRIC 12

L'IFRIC a publié, le 30 novembre 2006, l'interprétation IFRIC 12 concernant le traitement comptable des contrats de concession. Cette interprétation est en cours d'adoption par l'Union européenne.

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation cette interprétation au 30 juin 2007. L'application d'IFRIC 12 au niveau du Groupe nécessitera une adaptation des règles et procédures comptables applicables aux contrats de concession, en particulier concernant les modalités de comptabilisation des provisions pour grosses réparations. Les modalités d'application de cette interprétation sont en cours d'analyse et les impacts potentiels de présentation et d'évaluation des postes concernés en cours de chiffrage.

4.5 Information sectorielle

Le Groupe est géré en un seul secteur d'activité, l'activité de perception du péage à laquelle sont rattachées les redevances annexes (d'installations commerciales, de locations de mise à disposition de fibres optiques, de stations de télécommunications, d'emplacements de parking PL).

5. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du Groupe se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Chiffre d'affaires péages	1 274,1	1 185,5	2 572,2
Redevances des installations commerciales	18,9	17,2	38,6
Redevances de fibres optiques et de télécommunications	7,5	7,2	14,4
Chiffre d'affaires	1 300,5	1 209,9	2 625,2

6. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les charges opérationnelles avant les paiements en actions se ventilent comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Achats consommés et variation de stocks	14,1	17,8	32,4
Services extérieurs	85,4	92,0	193,6
Impôts et taxes	178,9	174,8	370,0
Charges de personnel	168,3	164,6	329,2
Amortissements	267,8	258,3	523,1
Dotations nettes aux provisions	21,5	14,8	19,4
Charges opérationnelles	736,0	722,3	1 467,7

7. PAIEMENTS EN ACTIONS (IMPACT COMPTE DE RÉSULTAT)

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 2,6 millions d'euros au titre du premier semestre 2007, dont 1,1 million d'euros au titre des plans de souscription d'actions VINCI et 1,5 million d'euros au titre des souscriptions aux plans d'épargne Groupe VINCI.

Pour le premier semestre 2006, la charge relative aux avantages accordés aux salariés avait été évaluée à 0,7 million d'euros au titre de l'attribution d'actions gratuites ASF et 8,5 millions d'euros au titre des souscriptions aux plans d'épargne Groupe VINCI soit un total de 9,3 millions d'euros (cf. la note 15 « Paiements en actions »).

8. COÛTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Coût de l'endettement financier brut	(250,5)	(210,7)	(431,1)
Produits financiers des placements de trésorerie	4,6	10,1	21,5
Coût de l'endettement financier net	(245,9)	(200,6)	(409,6)

Le coût de l'endettement financier s'élève à 245,9 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 200,6 millions d'euros au 30 juin 2006.

Cette augmentation nette de 45,3 millions d'euros s'analyse ainsi :

- 60,3 millions d'euros liés aux nouveaux tirages sur les financements bancaires pour 2,8 milliards d'euros qui ont généré une charge financière de 50,8 millions d'euros et à l'utilisation de la trésorerie court terme pour 0,5 milliard d'euros qui a entraîné un manque à gagner de produits

de placement pour 9,5 millions d'euros, pour financer le versement du dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros effectué le 25 janvier 2007 ;

- À l'inverse, les remboursements d'emprunts réalisés depuis le 30 juin 2006 ont permis une économie de 15 millions d'euros.

9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers se ventilent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2007	1 ^{er} semestre 2006	Année 2006
Coûts d'emprunts immobilisés	5,3	3,6	7,2
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	0,2	0,2	0,2
Résultats de change		1,6	1,1
Coût net de l'actualisation	(3,6)	(2,5)	(5,1)
Autres produits et charges financiers	1,9	2,9	3,4

Les coûts d'emprunts immobilisés sur les ouvrages en cours du domaine concédé s'élèvent à 5,3 millions d'euros au 30 juin 2007 contre 3,6 millions d'euros au 30 juin 2006.

Le coût de l'actualisation porte principalement sur la part à plus d'un an des engagements de retraites et assimilés, net du rendement attendu des actifs financiers constitués en couverture.

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt relative à chacun des 1^{ers} semestres 2007 et 2006 a été calculée sur la base du taux effectif moyen estimé pour l'année entière concernée (y compris la fiscalité différée). Ce taux est le cas échéant ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période.

La charge d'impôt s'élève à 113,9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2007, contre 99,7 millions d'euros au 1^{er} semestre 2006.

Le taux effectif d'impôt hors incidence des paiements en actions, proche de 35 %, reste stable d'un exercice à l'autre.

11. RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions de la société est resté fixé à 230 978 001 depuis 2002. La société n'a pas acheté ses propres actions. Enfin, la société n'a émis aucun instrument susceptible de donner droit à des actions. Il en résulte que le nombre d'actions

pondéré à prendre en considération pour le calcul au 30 juin 2007 comme en 2006 du résultat par action tant de base que dilué est de 230 978 001. Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action.

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ

12.1 Variation des immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les variations s'analysent comme suit :

EXERCICE 2006				
(en millions d'euros)	Coûts des infrastructures	Avances et Encours	Subventions d'investissements	Total
Valeur brute				
À l'ouverture de l'exercice	15 647,5	947,2	(238,5)	16 356,2
Acquisitions / Augmentations	96,5	284,5	(5,6)	375,4
Cessions / Diminutions	3,9		(1,2)	2,7
Autres	749,6	(745,7)		3,9
À la clôture de l'exercice	16 489,7	486,0	(242,9)	16 732,8
Amortissements				
À l'ouverture de l'exercice	4 705,2		(73,9)	4 631,3
Acquisitions / Augmentations	449,6		(6,7)	442,9
Cessions / Diminutions	2,3			2,3
Autres				0,0
À la clôture de l'exercice	5 152,5	0,0	(80,6)	5 071,9
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	10 942,3	947,2	(164,6)	11 724,9
Valeur nette à la clôture de l'exercice	11 337,2	486,0	(162,3)	11 660,9

PREMIER SEMESTRE 2007				
(en millions d'euros)	Coûts des infrastructures	Avances et encours	Subventions d'investissements	Total
Valeur brute				
À l'ouverture de la période	16 489,7	486,0	(242,9)	16 732,8
Acquisitions / augmentations	25,3	142,8	(4,6)	163,5
Cessions / diminutions	1,0	2,2	(0,1)	3,1
Autres	38,6	(38,0)		0,6
À la clôture de la période	16 552,6	588,6	(247,4)	16 893,8
Amortissements				
À l'ouverture de la période	5 152,5		(80,6)	5 071,9
Acquisitions / augmentations	233,0		(3,4)	229,6
Cessions / diminutions	0,6			0,6
Autres				0,0
À la clôture de la période	5 384,9	0,0	(84,0)	5 300,9
Valeur nette à l'ouverture de la période	11 337,2	486,0	(162,3)	11 660,9
Valeur nette à la clôture de la période	11 167,7	588,6	(163,4)	11 592,9

En application des règles de dépréciation d'actifs, aucune perte de valeur n'a été constatée dans les comptes au 30 juin 2007.

Le montant des coûts d'emprunts incorporés dans l'exercice dans le coût d'actif des autoroutes en service est de 5,3 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2007 contre 3,6 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2006 et 7,2 millions d'euros pour l'année 2006.

12.2 Obligations contractuelles d'investissement et de renouvellement

Dans le cadre des contrats de concessions, les filiales du Groupe se sont engagées à réaliser certains investissements d'infrastructure qu'elles sont destinées à exploiter, en tant que sociétés concessionnaires.

Au 30 juin 2007, les investissements prévus, pour les 5 prochaines années, dans le cadre de contrats de concession sont de 3,0 milliards d'euros (dont 0,9 milliard d'euros pour la section Lyon Balbigny).

Ces investissements au titre de la Section Lyon Balbigny, qui seraient à réaliser d'ici fin 2012 sont conditionnés par la résolution des litiges opposant ASF à deux associations (cf. note 23).

Ces montants ne comprennent pas les travaux de maintenance des infrastructures concédées.

Les engagements d'investissement correspondants aux marchés de travaux conclus et dont la réalisation est prévue à compter du 2^e semestre 2007 s'élèvent à 354,6 millions d'euros au 30 juin 2007 (409,5 millions d'euros au 30 juin 2006 et 407,6 millions d'euros au 31 décembre 2006).

12.3 Longueur du réseau du groupe

<i>en kilomètres</i>	30/06/2007	31/12/2006
Autoroutes en service à l'ouverture de l'exercice ou de la période	3 025,7	2 963,3
Mise en exploitation sur l'exercice ou la période	23,6	
Mise en service sur l'exercice ou la période		62,4
Réseau du Groupe ASF en service	3 049,3	3 025,7
Sections en cours de construction à la clôture de l'exercice ou de la période	34,2	40,0
Réseau du Groupe ASF	3 083,5	3 065,7

Au 30 juin 2007, la longueur totale du réseau exploité par le Groupe est de 3 050 kilomètres.

13. CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le poste « clients et autres créances d'exploitation » se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Clients - péages & activités annexes	166,0	167,4
Dépréciations clients douteux	(7,1)	(6,6)
Créances sur cessions d'immobilisations	0,1	0,2
Autres créances fiscales et sociales	47,9	46,2
Autres créances d'exploitation	48,5	38,8
Dépréciation des autres créances d'exploitation	(6,4)	(6,8)
Clients et autres créances d'exploitation	249,0	239,2

La dépréciation des créances douteuses se rapporte principalement aux créances sur les opérateurs du secteur des télécommunications.

14. CAPITAUX PROPRES

14.1 Composition du capital

Le capital social de la société ASF s'élève au 30 juin 2007 comme au 31 décembre 2006 à 29 343 641 euros divisé en 230 978 001 actions ordinaires, toutes souscrites en totalité, intégralement libérées et bénéficiant des mêmes droits. Les actions ASF sont sans valeur nominale, nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Au 30 juin 2007, ASF n'a émis aucun instrument donnant droit à des actions potentielles, tel que des options sur actions ou des emprunts convertibles en action.

Aucun titre d'autocontrôle n'a été acquis par le Groupe dans le cadre des autorisations données par les Assemblées Générales Ordinaires.

14.2 Distribution de dividendes

Outre un dividende exceptionnel, mentionné dans la note 2.2.1 « Financement du dividende exceptionnel versé par ASF » (cf. Faits marquants), l'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006 a décidé la distribution d'un dividende ordinaire de 374,2 millions d'euros mis en paiement le 14 mai 2007.

14.3 Éléments directement enregistrés en capitaux propres

Les tableaux suivants détaillent par nature d'instruments financiers les mouvements sur ces éléments :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Actifs financiers disponibles à la vente		
Réserve à l'ouverture	2,1	0,0
Variations de juste valeur de la période	0,0	2,1
Réserve de clôture	2,1	2,1

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Couverture de flux de trésorerie		
Réserve à l'ouverture	(7,5)	(8,1)
Variations de juste valeur de la période	32,8	0,6
Réserve de clôture	25,3	(7,5)

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Total des éléments constatés directement en capitaux propres		
Réserve à l'ouverture	(5,4)	(8,1)
Variations de juste valeur de la période	32,8	2,7
Réserve de clôture	27,4	(5,4)

15. PAIEMENTS EN ACTIONS

15.1 Avantages en actions consentis par VINCI aux salariés du groupe ASF

Depuis l'acquisition du Groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les salariés d'ASF et d'ESCOTA peuvent souscrire au Plan Épargne attribué par la maison mère VINCI. Par ailleurs, les personnes éligibles ont également bénéficié du plan de stock-option du 16 mai 2006 ainsi que du plan d'actions gratuites du 12 décembre 2006.

15.1.1 Options de souscription d'actions VINCI

Depuis le 16 mai 2006, aucun nouveau plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été décidé dans le Groupe VINCI.

Les informations relatives à la juste valeur des plans d'options sur actions sont mentionnées en note 19 du Rapport financier annuel 2006 du Groupe ASF.

À ce titre, une charge de 0,5 million d'euros a été comptabilisée au cours du 1^{er} semestre 2007 contre 0,7 million d'euros en 2006.

15.1.2 Plan d'actions gratuites VINCI

Le Conseil d'administration de VINCI du 12 décembre 2006, conformément aux autorisations de l'Assemblée générale mixte du 16 mai 2006, a procédé à l'attribution à effet du 2 janvier 2007 de 47 900 actions gratuites existantes (95 800 actions après la division par deux du nominal de l'action VINCI), au profit de certains membres du personnel salarié.

L'acquisition définitive des actions gratuites attribuées est subordonnée à la réalisation de conditions de performance. Celles-ci sont mesurées à partir de l'évolution de l'action VINCI par rapport à un panel de 12 actions, ainsi que des critères liés à l'évolution des résultats consolidés de VINCI (progression du résultat net par action, progression du résultat opérationnel sur activité, etc.).

CARACTÉRISTIQUES DU PLAN D'ACTIONS GRATUITES

	30/06/2007
Date d'attribution	2/01/07
Nombre de bénéficiaires Groupe ASF	70
Nombre d'actions attribuées ^(*)	95 800
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	02/01/2009 au 02/01/2010
Date de fin de période d'incessibilité des actions attribuées	02/01/2011 ou 02/01/2012

(*) Chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

SYNTHÈSE DES HYPOTHÈSES

	30/06/2007
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros) ^(*)	49,5
Juste Valeur par Action gratuite à la date d'attribution (en euros) ^(*)	24,5
Juste Valeur du cours à la date d'attribution (en %)	49,61 %
Maturité à l'origine (en années) – période d'acquisition	2 à 3 ans
Volatilité	21,79 %
Taux d'intérêt sans risque	3,757 %

(*) Chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

Au titre de ce plan et sur la base des hypothèses détaillées ci-dessus, une charge de 0,6 million d'euros a été comptabilisée au cours du 1^{er} semestre 2007.

15.1.3 Plan d'épargne VINCI

Le conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription au plan d'épargne groupe, conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Pour la France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, avec un prix de souscription comportant une décote limitée à 10 % par rapport au cours de bourse. Les souscripteurs bénéficient, d'un abondement, plafonné à 3 500 euros par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2 sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : 4 mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : 5 ans à compter de la fin de période de souscription.

Les informations relatives aux plans d'épargne groupe sont mentionnées en note 19 du Rapport financier annuel 2006 du Groupe ASF.

À ce titre, une charge de 0,3 million d'euros a été comptabilisée au cours du 1^{er} semestre 2007 contre 8,7 millions d'euros au 30 juin 2006 et 11,1 millions d'euros en 2006.

Par ailleurs, au premier semestre 2007, VINCI a mis en place une opération d'actionnariat salarié avec effet de levier, « Castor avantage 2007 », pour ses salariés en France, dont la période de souscription a couru du 11 juin au 6 juillet 2007.

Cette opération a permis aux souscripteurs d'acquérir un nombre d'actions VINCI égal à 15 fois le montant de leur investissement, celui-ci étant plafonné à 750 euros. Pour ce faire, l'apport personnel des souscripteurs a bénéficié d'un abondement brut de 150 % limité à 1 125 euros par souscripteur.

CARACTÉRISTIQUES DU PLAN À EFFET DE LEVIER

Date de fixation du multiple et du rendement garanti	19 mars 2007
Date de fixation du prix de souscription	Conseil d'Administration du 27 mars 2007
Prix de référence ^(*)	57,7 €
Rendement garanti	5 %
Multiple de performance	8 (en sus du rendement garanti)
Date d'annonce aux salariés ^(*)	11 mai 2007 (cours de bourse à l'ouverture = 59,2 €)
Date de souscription	11 juin 2007 au 6 juillet 2007
Date de commencement	30 juillet 2007
Date d'échéance	2 avril 2012
Le prix de l'action à sa date d'acquisition	53,70 €
Nombre estimé de titres souscrits Groupe ASF	290 277

(*) Chiffres retraités suite à la division par deux du nominal de l'action VINCI au mois de mai 2007.

L'avantage consenti aux salariés, évalué conformément à la norme IFRS 2, correspond à l'abondement associé aux nombres d'actions effectivement souscrites au 6 juillet 2007.

À ce titre le Groupe ASF a comptabilisé une charge de 1,2 million d'euros au cours du 1^{er} semestre 2007.

15.2 Transformation du plan d'attribution gratuite d'actions ASF en dette salariale

L'assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2005 avait donné au conseil d'administration de la société ASF l'autorisation de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés du Groupe ASF adhérant à un plan d'épargne ASF. Le Conseil d'administration, réuni le 23 juin 2005, avait décidé de mettre en place un tel plan.

Les caractéristiques et la valorisation du plan étaient les suivantes :

	Plan 2005
Date de décision du Conseil d'administration	23/06/05
Date de maturité	22/06/07
Date d'expiration	22/06/09
Nombre de bénéficiaires	7 300
Prix d'exercice en euros au 23 juin 2005	44,11
Nombre d'actions maximales accordées	64 608

Depuis l'acquisition du Groupe ASF par VINCI au mois de mars 2006, les titres de la société ASF n'ont plus de cours. Il a donc été décidé la transformation de ce plan en dette salariale. Une charge de personnel pour un montant de 3,5 millions d'euros a été comptabilisée au 1^{er} semestre 2007. La charge

correspondante, de 2,3 millions d'euros, comptabilisée en contrepartie des capitaux propres sur les exercices 2006 et 2005 (1,6 million d'euros en 2006 et 0,7 million d'euros en 2005) a été reprise en résultat par capitaux propres.

16. PROVISIONS NON COURANTES

Le détail des provisions non courantes est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Note	30/06/2007	31/12/2006
Provisions pour retraite	16.1	4,1	1,7
Autres provisions non courantes	16.2	204,9	187,5
Provisions non courantes		209,0	189,2

16.1 Provisions pour retraite

Les provisions pour engagements de retraite s'élèvent au 30 juin 2007 à 8,6 millions d'euros (dont 4,1 à plus d'un an) contre 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2006 (dont 1,7 à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de fin de carrière et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaires. La part à moins d'un an de 4,5 millions d'euros au 30 juin 2007 et au 31 décembre 2006, est présentée au bilan en autres passifs courants.

Le Groupe n'a pas mis à jour au 30 juin 2007 l'évaluation actuarielle de la dette au cours de cette période car aucune modification du régime et aucune évolution significative des conditions du marché n'ont eu lieu au cours du premier semestre 2007.

La charge comptabilisée au premier semestre 2007 au titre des retraites est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2007 nette déterminée de manière actuarielle au 31 décembre 2006.

16.2 Autres provisions non courantes

Le détail des autres provisions non courantes est le suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Autres avantages du personnel	99,0	90,1
Provision grosses réparations	53,4	45,3
Autres risques non courants	52,5	52,1
Autres provisions non courantes	204,9	187,5

Au cours du premier semestre 2007, les provisions non courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variation de la part à moins d'un an non courant	Clôture
31/12/06						187,5
Autres avantages au personnel	90,1	8,9				99,0
Grosses réparations	96,7	27,1	(22,5)			101,3
Autres risques	56,2	13,9	(3,2)	(5,7)		61,2
Actualisation provisions non courantes	(4,0)					(4,0)
Reclassement part à moins d'un an non courant	(51,5)				(1,1)	(52,6)
30/06/2007	187,5	49,9	(25,7)	(5,7)	(1,1)	204,9

Les engagements relatifs aux autres avantages au personnel n'ont pas évolué de façon significative sur la période et sont décrits en page 53 du Rapport financier annuel 2006.

17. AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Dettes sur immobilisations	135,5	160,2
Dettes fiscales et sociales	207,0	176,0
Produits constatés d'avance	96,9	87,5
Comptes courants avec les sociétés liées	4,8	
Créditeurs divers	3,6	15,4
Provisions courantes	11,0	11,0
Autres passifs courants	458,8	450,1

18. ENDETTEMENT FINANCIER NET ET RESSOURCES DE FINANCEMENT

(en millions d'euros)	Note réf.	30/06/2007			31/12/2006
		Non courant	Courant ⁽¹⁾	Total	Total
Emprunts obligataires	18.1	(5,9)	0,0	(5,9)	
Emprunts auprès d'établissements de crédit et autres dettes financières	18.2	(10 096,8)	(819,5)	(10 916,3)	(8 048,9)
Découverts bancaires	19.2				(0,1)
I - Dettes financières brutes		(10 102,7)	(819,5)	(10 922,2)	(8 049,0)
dont Incidence des couvertures de juste valeur		(5,9)		(5,9)	
I - Dettes financières brutes avant incidence de juste valeur		(10 096,8)	(819,5)	(10 916,3)	(8 049,0)
Comptes courants financiers actifs			9,1	9,1	8,9
Actif financier de gestion de trésorerie courante	19.2		17,7	17,7	64,6
Équivalents de trésorerie et disponibilités	19.2		147,2	147,2	626,4
II - Actifs financiers		0,0	174,0	174,0	699,9
Instruments dérivés passifs	20.1-20.2		(37,3)	(37,3)	(44,8)
Instruments dérivés actifs	20.1-20.2	28,5	30,8	59,3	39,2
III - Instruments dérivés		28,5	(6,5)	22,0	(5,6)
Endettement financier net (I + II + III)		(10 074,2)	(652,0)	(10 726,2)	(7 354,7)
dont Trésorerie nette (selon définition du tableau des flux de trésorerie) :	19.2		30/06/07		31/12/06
Équivalents de trésorerie et disponibilités	19.2			147,2	626,4
Découverts bancaires	19.2			0,0	(0,1)
Trésorerie nette				147,2	626,3

(1) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

Au 30 juin 2007, le Groupe affiche un endettement financier net de 10,7 milliards d'euros (contre 7,4 milliards d'euros au 31 décembre 2006).

Cette augmentation de 3,3 milliards d'euros de l'endettement financier net au cours du premier semestre 2007 est due au versement d'un dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros le 25 janvier 2007.

18.1 Emprunts obligataires

Le 20 juin 2007, ASF a inauguré son programme EMTN en procédant à une émission obligataire de 1,5 milliard d'euros à échéance le 4 juillet 2022. Cet emprunt a été réglé en date de valeur 4 juillet 2007 et n'est donc pas comptabilisé au 30 juin 2007. Cette émission, effectuée au prix de 99,702 % est assortie d'un coupon de 5,625 % (cf. Faits marquants, note 2.2.2 « Mise en place d'un programme EMTN »).

En couverture de cet emprunt, trois swaps prêteurs taux fixe / emprunteurs taux variable pour un total de 826,5 millions d'euros ont été mis en place au 20 juin 2007. Ainsi adossés à

l'émission obligataire, ces swaps sont comptablement traités comme des couvertures de juste valeur. Au 30 juin 2007, ils impactent la dette brute du Groupe pour un montant de 5,9 millions d'euros.

18.2 Emprunts auprès d'établissements de crédit

Il s'agit principalement de prêts syndiqués bancaires et de prêts accordés par la Caisse Nationale des Autoroutes (CNA) et la Banque Européenne d'Investissements (BEI) dans le cadre de concessions autoroutières.

Les emprunts souscrits auprès de la CNA ont été émis dans le cadre de la convention prévoyant la mise à disposition aux sociétés d'autoroutes de fonds levés par la CNA principalement sur le marché obligataire.

ASF a financé, en janvier 2007, le versement, d'un dividende exceptionnel de 3,3 milliards d'euros notamment par un prêt long terme de 1,5 milliard d'euros et par tirages à hauteur de 1,25 milliard d'euros sur deux lignes de crédit revolving.

Le détail des emprunts regroupés par nature de dette et type d'établissements de crédit figure dans le tableau ci-après :

	30/06/2007				31/12/2006	
	Nominal restant dû	Taux effectif global avant prise en compte des produits dérivés ⁽¹⁾	Taux effectif global après prise en compte des produits dérivés ⁽¹⁾	Valeurs au bilan	Valeurs au bilan	
<i>(en millions d'euros)</i>						
CNA	6 100,7	5,60 %	5,38 %	6 352,3	6 522,5	
CNA/BEI	1 214,7	5,66 %	5,61 %	1 245,6	1 246,6	
BEI	250,0	3,78 %	3,78 %	252,7	253,5	
Prêt syndiqué	1 500,0	4,34 %	4,17 %	1 493,8		
Lignes de crédit revolver	1 550,0	4,31 %	4,29 %	1 555,2		
Avances des collectivités	16,7	4,97 %	4,97 %	16,7	26,3	
Total des emprunts bancaires et autres dettes financières	10 632,1	5,21 %	5,03 %	10 916,3	8 048,9	

(1) incluant l'ensemble des flux liés à l'émission, y compris primes et commissions

19. LIQUIDITÉS ET RESSOURCES DE FINANCEMENT

19.1 Maturité des dettes financières long terme

Au 30 juin 2007, la maturité moyenne de la dette financière long terme du Groupe est de 6 ans (contre 6,37 ans au 31 décembre 2006).

Par échéance et support de dettes, la maturité des dettes financières long terme du Groupe, en valeur de remboursement, s'analyse comme suit :

	30/06/2007							31/12/2006	
	Dettes CNA	Dettes CNA/BEI	Dettes BEI	Prêt syndiqué	Lignes de crédit revolver	Avances des collectivités	Total	Total	
<i>(en millions d'euros)</i>									
Échéances à moins d'un an (en valeur de remboursement)	615,2	30,5				5,5	651,2	451,2	
Échéances à plus d'un an et à 2 ans au plus (en valeur de remboursement)	604,8					5,1	609,9	803,8	
Échéances à plus de 2 ans et à 5 ans au plus (en valeur de remboursement)	1 619,2	165,3	10,7			6,1	1 801,3	1 927,6	
Échéances à plus de 5 ans et à 10 ans au plus (en valeur de remboursement)	2 511,5	1 018,9	89,3	1 500,0	1 550,0		6 669,7	2 950,3	
Échéances à plus de 10 ans (en valeur de remboursement)	750,0		150,0				900,0	1 580,1	
Dettes financières (en valeur de remboursement)	6 100,7	1 214,7	250,0	1 500,0	1 550,0	16,7	10 632,1	7 713,0	
Maturité moyenne (en année)	5,4	7,5	11,6	6,4	5,6	1,5	6,0	6,37	

19.2 Trésorerie nette gérée et liquidité du Groupe

La trésorerie nette gérée incluant les actifs financiers de gestion de trésorerie s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2007	31/12/2006
Équivalents de trésorerie	105,3	586,8
Disponibilités	41,9	39,6
Découverts bancaires	0,0	(0,1)
Trésorerie nette	147,2	626,3
Actifs financiers de gestion de trésorerie courante	17,7	64,6
Trésorerie nette gérée	164,9	690,9

Les supports d'investissements utilisés par le Groupe sont principalement des OPCVM et assimilés. Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

19.3 Lignes de crédit

Le profil de maturités des lignes de crédit du groupe ASF au 30 juin 2007 est le suivant :

(en millions d'euros)	Non utilisées au 30/06/2007	Utilisations au 30/06/2007	Autorisations au 30/06/2007	Échéances		
				< à 1 an	de 1 à 5 ans	de 5 à 7 ans
Prêt syndiqué		1 500	1 500			1 500
Ligne de crédit syndiquée	1 450	550	2 000			2 000
Ligne de crédit syndiquée		1 000	1 000			1 000
Total	1 450	3 050	4 500	0	0	4 500

La position de liquidité du Groupe au 30 juin 2007, compte tenu de la trésorerie nette gérée (164,9 millions d'euros), et des lignes de crédit non utilisées (1,45 milliard d'euros) ressort à 1,6 milliard d'euros.

19.4 Covenants financiers

Plusieurs contrats de financement comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios financiers décrits dans le tableau suivant :

(en millions d'euros)	Contrats de financement	Montants	Échéances	Ratios ⁽¹⁾	Seuils	Niveaux atteints au 30/06/2007
ASF & Escota	Prêts CNA	7 315,5	28/03/2018	EFN consolidé / EBITDA consolidé	< 7	5,7
				EBITDA consolidé / Frais financiers consolidés	> 2,2	4,2
ASF	Prêt syndiqué à terme	1 500,0	18/12/2013	EFN consolidé / CAFICE consolidé	< ou = 7	6,0
	Ligne de crédit syndiquée	2 000,0	18/12/2013	CAFICE consolidée / Frais financiers consolidés	> ou = 2,2	4,0
	Ligne de crédit syndiquée	1 000,0	21/07/2012			

(1) EFN = endettement financier net. CAFICE = capacité d'autofinancement avant impôts et coût du financement. EBITDA = excédent brut d'exploitation défini comme étant la différence entre les produits opérationnels et les charges opérationnelles hors amortissements et provisions.

Comme le montre le tableau ci-dessus, les seuils sont respectés au 30 juin 2007.

19.5 Notations financières

Les notations du groupe ASF au 30 juin 2007 sont les suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
ASF	Standard & Poor's	BBB +	Négative	A2
	Moody's	Baa1	Stable	P2

20. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

ASF applique un cadre de gestion et de contrôle des différents risques financiers auxquels il est exposé, en particulier les risques de taux (note 20.1) et de liquidité (note 19).

ASF utilise à ce titre, divers produits dérivés pour réduire son exposition et optimiser son coût de financement et son résultat de change.

20.1 Gestion du risque de taux

Le Groupe ASF gère la répartition de son endettement entre la part à taux fixe, la part à taux variable, et la part à taux variable capé ou indexé sur l'inflation, afin de limiter son exposition au risque de taux et d'optimiser le coût de sa dette. Pour se faire, elle utilise des produits dérivés optionnels ou d'échanges de taux d'intérêts (swaps) ou optionnels. Le portefeuille de produits dérivés du Groupe se décompose en deux catégories selon que les produits dérivés sont qualifiés comptablement ou non de couverture conformément à la norme IAS 39.

20.2 Répartition des dettes financières à long terme entre taux fixe, taux variable et taux variable capé

La répartition de la dette à long terme entre taux fixe et taux variable, avant et après prise en compte des produits dérivés associés, qualifiés ou non d'instruments de couverture, s'analyse de la façon suivante :

	30/06/2007		31/12/2006	
	Encours	QP	Encours	QP
<i>(en millions d'euros)</i>				
Taux fixe	7 263,2	68 %	7 382,0	94 %
Taux indexé inflation	375,5	3 %	399,6	5 %
Taux variable	3 095,7	29 %	53,0	1 %
ICNE sur dette (1)	181,9		214,3	
Incidence des couvertures de juste valeur	5,9			
Total avant couverture	10 922,2	100 %	8 048,9	100 %
Taux fixe	7 639,4	71 %	7 382,0	94 %
Taux variable capé + indexé inflation	1 777,8	17 %	399,6	5 %
Taux variable	1 317,2	12 %	53,0	1 %
ICNE sur dette (1)	181,9		214,3	
Incidence des couvertures de juste valeur	5,9			
Total après couverture	10 922,2	100 %	8 048,9	100 %

(1) ICNE : Intérêts Courus Non Echus

Le coût instantané de l'endettement financier à long terme du Groupe ressort après couverture à 5,03 % au 30 juin 2007 contre 5,41 % au 31 décembre 2006.

21. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

21.1 Transactions avec le Groupe VINCI

Les transactions intervenues au cours du 1^{er} semestre 2007 entre le Groupe ASF et le Groupe VINCI s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Groupe Vinci 1 ^{er} semestre 2007	Groupe Vinci année 2006
Immobilisations en cours du domaine concédé	9,7	46,4
Clients & créances d'exploitation	0,5	0,1
Distribution de dividendes	3 672,6	269,9
Fournisseurs d'exploitation	5,6	11,0
Chiffre d'affaires et autres produits annexes	0,5	0,7
Redevances	5,8	8,7
Autres Charges externes	5,9	9,4

21.2 Autres transactions avec des parties liées

Les transactions avec les autres parties liées concernent essentiellement les opérations avec les sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation.

Au premier semestre 2007, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2006.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

22.1 Accords de cessation anticipée d'activité pour certains salariés (CATS)

Les accords CATS sont destinés à permettre à certaines catégories de travailleurs (travailleur posté, ouvrier autoroutier, ouvrier d'entretien) de cesser leur activité malgré la non-réalisation des conditions nécessaires à la perception d'une retraite à taux plein.

Pour les personnels postés un accord CATS Branche 2007-2012 a été conclu le 24 mai 2007. Son application est soumise à la réalisation de deux conditions suspensives non remplies au 30 juin 2007.

Levée des conditions suspensives de l'accord CATS

Il s'agit de la signature d'un accord avec l'UNEDIC en date du 1^{er} août 2007 et d'une convention de gestion prévisionnelle

d'emploi et de compétences (GPEC) en date du 11 juillet 2007. Ces nouvelles dispositions auront des effets sur les comptes des périodes postérieures.

22.2 Versement d'un acompte sur dividendes

Le conseil d'administration a arrêté les états financiers résumés semestriels consolidés au 30 juin 2007, le 29 août 2007 et décidé de verser un acompte sur dividende de 103 940 100,45 euros, soit pour chacune des 230 978 001 actions composant le capital social, un dividende de 0,45 euro, à valoir sur le dividende qui sera distribué au titre de l'exercice 2007 en cours.

23. LITIGES

Le 11 juillet 2006, ASF a reçu communication par le Conseil d'État de deux recours de l'association ALCALY du 23 février 2006 contre l'attribution de la section A89 Balbigny - La Tour de Salvagny à ASF. L'objet de ce recours est l'annulation de l'avenant n° 11.

L'État et ASF ont déposé chacun en avril 2007 un mémoire en réclamation devant le Conseil d'État.

La décision du Conseil d'État pourrait intervenir au plus tôt fin 2007.

Le risque d'une annulation de l'avenant n° 11 serait constitué par la disparition de la section Lyon - Balbigny du périmètre de la concession d'ASF avec pour conséquences pour ASF :

- le préjudice constitué par les dépenses déjà engagées au titre des études et travaux réalisés au jour du rendu de l'arrêt du Conseil d'État, et éventuellement au titre de l'exploitation si la section venait à être achevée à la date de l'arrêt ;

- la perte de bénéfice anticipé sur la durée restant à courir de la concession.

Bien entendu en cas d'annulation, ASF réclamerait à l'État l'indemnisation de son préjudice. A contrario, l'État devrait de son côté invoquer à l'encontre d'ASF la théorie de l'enrichissement sans cause puisque la société perçoit des compensations tarifaires correspondant à l'intégration de cette section à partir du 1^{er} février 2007.

À la connaissance de la Société, les autres litiges mentionnés dans le Rapport financier annuel 2006 n'ont pas évolué de façon significative au cours de la période.

Siège social

9, place de l'Europe
92 851 Rueil-Malmaison Cedex
www.asf.fr



Une société de **VINCI** 
CONCESSIONS